

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE
« LES HORTENSIAS » EXERCICE 2022**

INTRODUCTION

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant des informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note a vocation à répondre à cette disposition.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Président au Conseil d'Administration du CCAS pour approbation.

Le compte administratif 2022 retrace l'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement qui ont permis à la résidence autonomie Les Hortensias d'assurer ses missions.

Le compte administratif du budget annexe de la résidence autonomie « les Hortensias », conforme au compte de gestion présenté par Monsieur le Comptable Public de la Ville de Déville lès Rouen, se résume comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Résultat (fonct + inv)</i>
<i>Recettes (A)</i>	353 069,54 €	7 947,53€	361 017,07€
<i>Dépenses (B)</i>	392 405,35 €	3 345,81€	395 751,16€
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	- 39 335,81€	4 601,72€	- 34 734,09 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	67 656,99 €	29 915,14€	97 572,13 €
<i>Solde d'exécution 2022 (C+D)=E</i>	28 321,18 €	34 516,86€	62 838,04 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>			
<i>Résultat à la clôture 2022 (E + F)</i>	28 321,18 €	34 516,86€	62 838,04 €

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement peut être résumée comme suit :

a. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à **353 069,54 €** pour un montant prévu au budget de **360 478 €** soit un pourcentage de réalisation de **97,9 %**.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES - recettes		Prévisions	Réalisations	Différence
017	Produit de la tarification	300 000 €	274 780,77 €	25 219,23 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	73 461,01 €	78 288,77 €	- 4827,76€
019	Produits financiers non encaissables	2 000,00 €	0 €	-2 000 €
	Total recettes de l'exercice	375 461,01 €	353 069,54 €	22 391,47€
002	Résultat de fonctionnement reporté	67 656,99 €	67 656,99 €	0,00 €
	Total recettes	443 118,00 €	420 726,53 €	22 391,47€

Les recettes de fonctionnement se composent des loyers des résidents, du forfait autonomie versé par le Département en contrepartie de l'organisation d'actions de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence et de subventions.

b. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **392 405,35 €** pour une prévision budgétaire de **360 478 €** soit un taux de réalisation de **108,9%**.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES - dépenses		Prévisions	Réalisations	Différence
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	127 800 €	126 798,80 €	1 001,20 €
012	Charges de personnel	85 568 €	75 484,56 €	10 083,44€
016	Dépenses afférentes à la structure	229 750 €	190 121,99 €	39 628,01 €
	Total dépenses	443 118 €	392 405,35 €	50 712,35€

Les dépenses de fonctionnement se composent :

- des dépenses afférentes au fonctionnement courant de la résidence : fluides, alimentation pour les animations, fournitures et matériels.
- des dépenses afférentes au paiement des prestataires : diagnostics locatifs, télécommunications, interventions de professionnels dans le cadre du programme d'animation.
- des dépenses afférentes aux frais de personnel.
- des dépenses afférentes au fonctionnement du bâtiment : redevance versée au propriétaire de l'immeuble Séminor, entretiens et réparations, assurances, impôts et taxes.

c. Résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice est de **28 321,18 €**.

Section de fonctionnement	
<i>Recettes (A)</i>	353 069,54 €
<i>Dépenses (B)</i>	392 405,35 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	- 39 335,81€
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	67 656,99 €
<i>Résultat à la clôture 2022 (C+D)=E</i>	28 321,18 €

II / SECTION D'INVESTISSEMENT

a. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **7 947,53 €** pour une prévision budgétaire de **18 900 €** soit un taux de réalisation de **42,05%**.

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
16	Emprunts et dettes financières	5 000,00 €	2 893,92 €	2 106,08 €
28	Amortissement des immobilisations	3 900,00 €	3 893,10 €	6,90 €
	Total de l'exercice	8 900,00 €	6 787,02	2 112,98 €
001	Excédent d'investissement reporté	29 915,14 €	29 915,14 €	0,00 €
	Total recettes	38 998,56 €	37 862,67 €	1 135,89€

Les recettes d'investissement se composent des dépôts de garantie versés par les résidents, et d'amortissements.

b. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3 345,81 €** pour une prévision budgétaire de **18 900 €**, soit un taux de réalisation de **17,7%**.

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
Investissement courant et emprunts				
13	Subvention d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €	3 345,81€	1 654,19 €
21	Immobilisation corporelles	33 998,56 €	0 €	33 998,56 €
	Total dépenses	38 998,56 €	3 345,81 €	35 652,75€

Les dépenses d'investissement se composent de remboursement de dépôts de garantie aux résidents.

c. Résultat d'investissement

Résultat d'investissement arrêté au compte administratif 2022 :

Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice est de **34 516,86€**

Section d'investissement	
<i>Recettes (A)</i>	7 947,53€
<i>Dépenses (B)</i>	3 345,81€
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	4 601,72€
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	29 915,14€
<i>Solde d'exécution 2022 (C+D)=E</i>	34 516,86€
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	
<i>Résultat à la clôture 2022 (E + F)</i>	34 516,86€

III / RÉSULTAT GLOBAL

Résultat global arrêté au Compte Administratif 2022 :

A la clôture de l'exercice 2022, après intégration des résultats de l'exercice 2021, le budget annexe de la résidence autonomie présente :

- un excédent de fonctionnement de **28 321,18 €**
- un excédent d'investissement de **34 516,86 €**

Les résultats sont affectés de la manière suivante sur l'exercice 2023 : **28 321,18 €** à reporter en fonctionnement (compte 002) et **34 516,86 €** à affecter en investissement (compte 001).